



Bureau des radiocommunications (BR)

Circulaire administrative
CACE/1136

18 février 2025

Aux Administrations des États Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT qui prennent part aux travaux de la Commission d'études 5 des radiocommunications

Objet: **Commission d'études 5 des radiocommunications (Service de radiodiffusion)**

- **Adoption d'une Recommandation UIT-R révisée et approbation simultanée par correspondance de ce texte, conformément au § A2.6.2.4 de la Résolution UIT-R 1-9 (Procédure d'adoption et d'approbation simultanées par correspondance)**

Dans la Circulaire administrative [CACE/1127](#) datée du 11 décembre 2024, un projet de Recommandation UIT-R révisée a été soumis pour adoption et approbation simultanées par correspondance (PAAS), conformément à la procédure prévue dans la Résolution UIT-R 1-9 (§ A2.6.2.4).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites le 11 février 2025.

La Recommandation approuvée sera publiée par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe de la présente Circulaire son titre ainsi que le numéro qui lui a été attribué.

Mario Maniewicz
Directeur

Annexe: 1

Annexe

Titre de la Recommandation UIT-R approuvée

Recommandation UIT-R	Titre	Document
M.1041-3	Futurs systèmes de radiocommunication d'amateur	5/53(Rév.1)
